

Société Nationale de Sauvetage en Mer
Association loi de 1901 reconnue d'utilité publique
par Décret du 30 Avril 1970

Président : Raymond BRESSON
6, rue Fontaine de Nougier
34300 AGDE

Monsieur,

Je fais suite à votre courriel du 22 courant et puis bien entendu vous confirmer qu'il n'existe aucune « difficultés » au sein de la station SNSM du Cap d'Agde.

Les difficultés n'existent que dans l'esprit de ceux qui en ont, ou qui veulent bien les créer (A cet égard notamment, la SNS 242 dispose bien évidemment d'un journal de bord).

Notre station SNSM, qui rappelons le est constituée de bénévoles passionnés, connaît au contraire une évolution très intéressante tant sur le plan technique (Adaptation des nos moyens techniques aux nouvelles technologies, spécificités, besoins réels) que sur le plan humain (Recrutement de nouveaux équipiers, principes de formation internes et externes développés).

Pour ce qui a trait à l'évolution du sauvetage en mer, nous avons eu l'occasion de vous indiquer combien le fait, pour vous, d'avoir pris l'initiative de vous adresser directement au ministère de la mer était peu crédible et pas représentatif compte tenu que toute la hiérarchie de la SNSM avait été ignorée dans votre démarche.

Vous en avez apprécié le résultat, et un minimum de coordination / communication eu été plus efficace, d'autant que vous semblez disposer de certains supports.

Nous avons d'ailleurs sollicité l'usage de ces derniers afin de rétablir une certaine vérité suite à l'envoi de votre courrier au ministère de la mer, mais la démarche avait été censurée par vos services sans explication ...

Les vérités sont toutes bonnes à entendre, même si certains doivent en prendre ombrage.

Bien nautiquement

Le président de station,

Raymond BRESSON